

Un projet de construction de 43 logements sociaux, dans le centre ancien de Lésigny, avait été élaboré en 2011, puis abandonné du fait d'un recours contentieux. Après l'adoption d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU), la construction des 43 logements sociaux est à nouveau à l'ordre du jour.

Au cours de la réunion du 25 novembre 2015, le Maire de Lésigny a proposé à notre association de lui présenter notre projet d'implantation de ces logements, ce que l'Association a accepté.

En 2011, l'implantation consistait en 2 immeubles, chacun disposé en U, d'une hauteur de 9,5 m à 12,50 m, d'aspect inesthétique, de proportions rompant l'équilibre architectural et la morphologie du centre ancien. De plus, du fait de leur hauteur et de leur proximité par rapport aux maisons situées au nord, ces dernières voyaient leur ensoleillement sensiblement réduit.

Le nouveau projet, dont la connaissance nous a été refusée, gardant la même implantation, ne devrait pas différer de beaucoup du précédent.

Notre projet remis au Maire, Mr Papin, le 8 janvier, pour rompre avec les défauts du projet précédent, repose sur le respect de la morphologie du village d'origine, de l'échelle des constructions existantes et du milieu de vie des habitants actuels et futurs, tel qu'illustré sur le plan ci-dessous.

